

Allianz4Life - 01/2026

Les frais du contrat¹

Montant minimal de versement initial : 30 000 €

Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat :	12 €
Cotisation annuelle à l'association :	0,025%

Frais annuels

Frais de gestion du contrat

Frais des supports

Support fonds euros	NA
Support unités de compte	0,99%
Support Eurocroissance	NA

Gestion pilotée ou standardisée

NA

Frais de gestion des unités de compte

1/ Gestion libre

Fonds actions ² (moyenne)	0,71%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions³</i>	0,00%
Fonds obligations (moyenne)	1,14%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions³</i>	0,54%
Fonds immobilier ⁴ (moyenne)	NA
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions³</i>	NA
Fonds diversifiés (moyenne)	NA
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions³</i>	NA
Fonds mixtes ⁵ (moyenne)	1,09%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions³</i>	0,36%
Fonds monétaires ⁵ (moyenne)	0,12%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions³</i>	0,00%

2/ Mode(s) de gestion pilotée ou standardisée

NA

Autres frais annuels

frais forfaitaires

NA

frais proportionnels

Formule Epargne (appliqué sur le capital constitué)	2,00% maximum
Formule Retraite (appliqué sur le capital constitué)	3,18% maximum

Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)

Frais sur versement	4,50% maximum
Frais de changement de modes de gestion	NA
Frais d'arbitrage	
proportionnels ou forfaitaires	NA
nombre d'arbitrages gratuits par an	NA
Frais de transfert sortant vers un autre produit	0 €
Frais sur les versements de rente	
Formule Epargne	NA
Formule Retraite	0%
Frais de rachat	0 €
Frais de règlement par remise de titres	30 €

NA : non applicable

¹ : Le tableau indique les principaux frais du contrat constaté au dernier exercice clos.

Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

² : La catégorie "fonds actions" inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

³ : Part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du contrat au cours du dernier exercice clos.

⁴ : La catégorie "fonds immobilier" inclut les OPCI, les SCPI et les SCI.

⁵ : La catégorie "fonds mixtes" inclut les supports dont l'ensemble des actifs est réparti dans différentes classes comme les actions, les obligations, les produits dérivés ou encore d'autres fonds.

⁶ : La catégorie "fonds monétaires" inclut les supports d'investissements composés de titres de créance à court terme émis par des Etats, des entités publiques ou des entreprises.